

Calendrier relatif à l'organisation de la cinquième (5^{ème}) session en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire au titre de l'année 2024

- ❑ **du lundi 08 au samedi 27 janvier 2024** : Dépôt des dossiers de candidatures via la plateforme numérique « Progrès ».
- ❑ **du dimanche 28 janvier au samedi 03 février 2024**: Validation des dossiers de candidatures via la plateforme numérique par les chefs d'établissements universitaires et de recherches.
- ❑ **du lundi 05 au lundi 19 février 2024**: Évaluation des dossiers de candidatures via la plateforme numérique par les commissions régionales d'habilitation universitaire.
- ❑ **du mardi 20 au jeudi 22 février 2024**: Délibérations des commissions régionales d'habilitation universitaire et transmission par les présidents des conférences régionales des universités les procès-verbaux portant les résultats de l'habilitation universitaire à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
- ❑ **Lundi 26 février 2024**: Signature de l'arrête portant proclamation des résultats de la cinquième (5^{ème}) session de l'habilitation universitaire.
- ❑ **du lundi 26 février au lundi 04 mars 2024**: Ouverture de la plateforme numérique pour le dépôt des recours.
- ❑ **du mardi 05 au lundi 11 mars 2024**: Étude des recours par les commissions régionales d'habilitation universitaire.

- ❑ **Du mardi 12 au jeudi 14 mars 2024:** Délibérations des commissions régionales d'habilitation universitaire et transmission par les présidents des conférences régionales des universités les procès-verbaux portant les résultats du traitement des recours à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
- ❑ **Dimanche 17 mars 2024 :** Signature de l'arrête portant proclamation des résultats de l'habilitation universitaire, après recours.